

Présents : Mmes FREMY Françoise (Présidente), BERTON Natacha, DAVRINCHE Elodie, FERNANDEZ Marie-France, HEBRE Valérie, PREVOST Christiane ; MM FORT Claude, MASSON Joël, PRIETO Alexander.

Excusés : Mmes BARBOTIN Marina, BAUD Valérie

Invités : Mme JUGE Vanessa, M. EL ATAOUI Nor Eddine.

Assistent : MM COMBARET Christian (Président délégué de la LFNA) et MASSE Pierre (Secrétaire Général adjoint de la LFNA)

La séance est ouverte par le Président Délégué Christian COMBARET qui souhaite la bienvenue aux membres et présente différents points listés par la FFF puis donne quelques axes de travail à cette commission.

En raison notamment de l'augmentation des licenciées féminines cette saison (plus de 18%) Il demande que la commission se préoccupe également de l'accueil des filles, en tant que joueuses, au sein des clubs (infrastructures, encadrement, etc..)

Après un tour de table de présentation de chaque membre, la Présidente de la commission prend ensuite la parole et rappelle l'objet de la réunion :

- Clarifier le rôle de la commission et son articulation avec la Commission des Compétitions section « Féminine ».
- Objectifs pour l'année 2019.

La parole est donnée à Vanessa Juge en tant que CTR DAP qui souhaite que la Commission de Féminisation soit dans une démarche de recherche de « dirigeantes » et non pas dans celle d'arbitres ou d'éducatrices. Elle expose le travail de l'ETR en relation avec la Commission des Compétitions section « Féminines ».

Il a donc été décidé que la Commission de Féminisation concentre sa réflexion sur « l'inclusion des femmes (hors joueuses) dans les clubs de football de la Nouvelle-Aquitaine.

Les discussions tournent autour de la méthode quant à la manière de susciter l'envie chez les femmes de venir rejoindre la famille des licenciés.

Pour atteindre cet objectif, 3 actions ont été identifiées :

- Stand de promotion lors du festival U13 Pitch à Gujan Mestras les 4 et 5 mai 2019
- Challenge Féminin
- Journée de la femme (opération femmes au stade).

## 1-Stand de promotion lors du festival U13 Pitch des 4 et 5 mai :

L'idée principale de ce stand : la sensibilisation des femmes par des femmes déjà impliquées.  
Ex : Les femmes membres de la commission de féminisation vont accueillir les femmes qui vont venir sur ce stand (promotion grâce aux cars podium). L'accueil avec un café ou autre permettra un échange autour de l'implication des femmes dans le football. L'objectif de ce stand est de lancer un échange et pourquoi pas, de déclencher une prise de licence qui permet aux femmes déjà impliquées d'être couverte en termes d'assurance par exemple. Les animatrices porteront un T-shirt avec un slogan marquant, par exemple : « Femme et impliquée ». Chaque femme qui est venue sur ce stand remplira si elle le souhaite un rapide formulaire avec ses coordonnées qui lui permettra de participer à la tombola et qui permettra à la commission d'avoir un listing et du coup un réseau. Elles repartiront également avec un livret expliquant la vie dans un club (en très simple) ainsi qu'un badge ou autocollant avec un slogan à définir

- 2 stands de 4m sur 3m : personnes pour l'animation du stand : Christiane, Valérie, Alexander, Françoise et Natacha. Décoration : Natacha
- Livret de présentation sur la fonction de « dirigeante » : Christiane, Alexander, Valérie et Claude.
- T-shirts et badges
- Slogan : chaque membre proposera, lors de la prochaine réunion, un slogan.
- Tombola : Françoise

## 2-Challenge Féminin :

Le challenge féminin consiste à valoriser et à encourager l'intégration des femmes dans les clubs de football. Pour ce, la commission a défini des critères simples qui permettront de valoriser les clubs les plus féminisés.

Une récompense sera donnée aux 10 ou 15 clubs gagnants, avec une dotation au club (ex : ballons...) et une récompense à chaque femme du club (ex : foulards...)

Exemple de critères :

1. % de Dirigeantes par rapport aux dirigeants au sein du club (ce critère comptera à hauteur de 50%)
2. % de femmes membres du bureau (ce critère comptera à hauteur de 25%)
3. % de Nombre d'éducatrices par rapport aux éducateurs du club (ce critère comptera à hauteur de 10%)
4. % de Nombre d'arbitres femmes par rapport aux arbitres hommes du club (ce critère comptera à hauteur de 10 %)

5. Nombre d'équipes féminines (ce critère comptera à hauteur de 5%)

La remise de ces récompenses se fera au LFNA DAY

3-Journée de la femme du 8 mars (opération femmes au stade) :

La commission a émis l'idée de marquer cette journée de la femme par l'opération « Femmes au stade ».

Selon les possibilités, nous pourrions demander aux districts de proposer une liste d'une dizaine de femmes qui seront invitées lors d'un match des Girondins de Bordeaux à domicile ou lors d'un match de D1 Féminine (Bordeaux ou Soyaux).

Prévoir d'aviser les membres ne pouvant pas être présents physiquement, qu'une visio est possible par l'intermédiaire de « STARTLEAF ».

La prochaine réunion est fixée au jeudi 21 février à 18h30 au Rond Central au Haillan.

La Présidente  
Françoise FREMY

Le secrétaire de séance  
Nor Eddine EL ATAOUI

*Procès-Verbal validé le 29 janvier 2019 par Le Secrétaire Général adjoint, Pierre Massé, par délégation du Secrétaire Général*